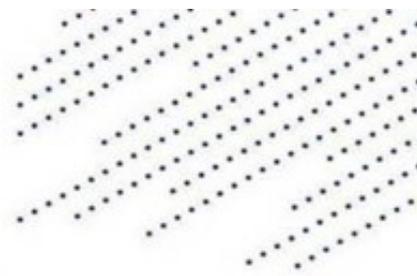




les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



L'État en région, la Région Bretagne, l'EPF de Bretagne et la Banque des Territoires vous invitent à participer au cycle de rencontres « Les Territoires innovent » édition 2022.

Le ZAN ? De quoi parle-t-on ? Comment y parvenir ?

organisé le mardi 6 décembre 2022 de 9h30 à 12h00

en visioconférence

Dans le cadre de la loi Climat-Résilience du 22 août 2021, l'atteinte du Zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050 poursuit l'engagement en faveur de la sobriété foncière et la transition écologique. Chaque Région devra définir une trajectoire ZAN, avec un premier objectif de réduction de moitié du rythme de la consommation d'espace dans les 10 prochaines années par rapport à la décennie qui vient de s'achever. Cette trajectoire devra ensuite être intégrée dans les documents de planification et d'urbanisme. Une cohorte de questions pertinentes accompagne la précision du concept de Zéro artificialisation nette par la réglementation et la territorialisation. Les partenaires régionaux vous proposent donc de prendre le temps de comprendre ce concept, son cadre, les différentes étapes de sa mise en œuvre, le rôle des acteurs concernés, afin de permettre aux élus une appropriation qui guidera leurs choix en matière d'inflexion ou d'adaptation de leur politique d'urbanisme pour mettre leur territoire sur une trajectoire ZAN.

Programme

9h30 - Introduction

9h45 - Table ronde découverte du Zéro artificialisation nette (interventions de la DREAL Bretagne et la Région Bretagne)

11h15 - Intervention de M. Bruno RICARD, Maire de Lanvallay « *Vers le zéro artificialisation nette sur le territoire de Lanvallay : partage d'expérience de la collectivité* »

